

Communiqué de presse

Attalens, le 28 avril 2026

Conseil communal – Constitution et répartition des dicastères

Lors de la séance constitutive du 27 avril 2026, le Conseil communal a élu :

- M. Eliot Savoy à la fonction de Syndic
- Mme Rahel Preisig à la fonction de Vice-Syndique.

La composition du Conseil communal pour la législature 2026-2031 se présente de la façon suivante :

- | | |
|------------------------------------|--|
| • M. Eliot Savoy, Syndic | Cohésion sociale / Ressources humaines / Relations publiques |
| • Mme Rahel Preisig, Vice-Syndique | Enfance / Ecole |
| • Mme Nadège Chiaradia | Développement durable |
| • M. Aurélien Espinasse | Urbanisme |
| • M. Cédric Perroud | Finances / Economie / Tourisme |
| • M. Pierre-Alain Perroud | Bâtiments / Infrastructures |
| • M. Bertrand Savoy | Travaux / Sécurité |

Le Conseil communal se réjouit d'ores et déjà d'œuvrer pour le bien-être des citoyens et de collaborer avec les nouveaux élus. Il vous remercie de leur réserver un bon accueil lors des premières séances de la législature 2026-2031 qui permettront à chacune et chacun de se présenter.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ATTALENS